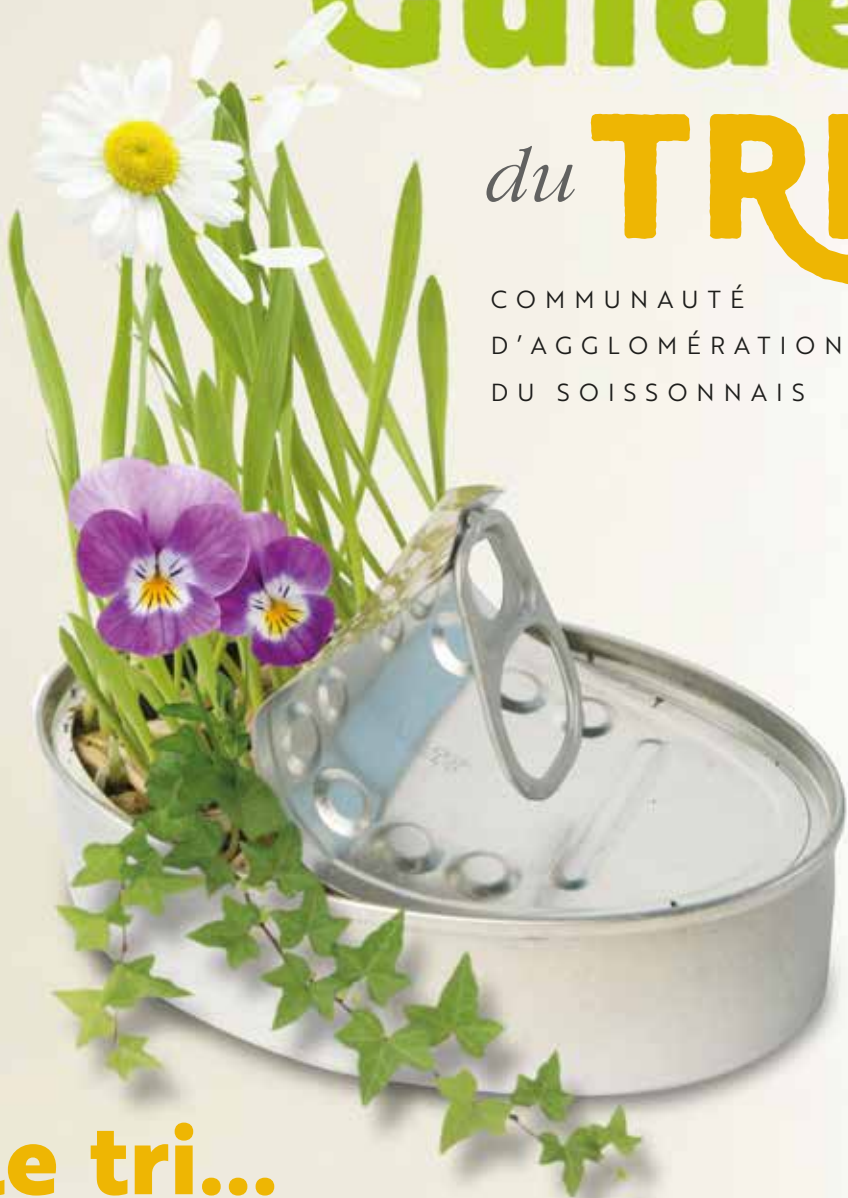


Guide du TRI

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DU SOISSONNAIS



le tri...
un geste pour la vie

www.agglo-soissonnais.com



Le territoire Soissonnais s'engage !

Le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie a désigné le territoire soissonnais comme lauréat de l'appel à projet « Territoire Zéro Déchet, Zéro Gaspillage ».

Levier de mobilisation des territoires, cette démarche a pour objectif d'accompagner les collectivités dans une démarche exemplaire et participative de promotion de l'économie circulaire, via la mobilisation de l'ensemble des acteurs locaux (associations, entreprises, citoyens, administrations, commerces) autour des objectifs suivants :

- Réduire toutes les sources de gaspillage,
- Donner une seconde vie aux produits,
- Recycler tout ce qui est recyclable

La Communauté d'Agglomération s'engage à réduire d'au moins 8 % la production de Déchets ménagers et Assimilés d'ici 2018 par rapport à 2010 année de référence et ce dans l'objectif d'atteindre et dépasser l'objectif national de 10 % de réduction d'ici 2020.

Pour cela, un certain nombre d'actions seront menées sur le territoire comme :

- l'optimisation du service de collecte (rééquilibrage des tournées, diminution de fréquence, collecte de données embarquée...),

- la recherche et l'accompagnement de nouvelles filières de valorisation,
- réemploi, réutilisation en favorisant notamment les initiatives de l'Economie Sociale et Solidaire,
- la valorisation des déchets organiques par la promotion du compostage individuel et collectif (pied d'immeuble)
- la sensibilisation au comportement responsable face à la surconsommation et au gaspillage alimentaire.

Une étude sur la tarification actuelle de la TEOM et de la redevance spéciale sera menée de manière à encourager les comportements vertueux et favoriser une réduction à la source de la production de déchets.

La collectivité bénéficie pour cela de l'expertise technique de l'ADEME, de soutiens financiers pour l'animation de la démarche (financement d'un poste de chargé de mission pendant 3 ans), d'aides à l'investissement prioritaires et bonifiées.

LES ÉQUIPEMENTS

pour mes déchets

À DOMICILE

BAC JAUNE

- **PLASTIQUES**
Uniquement les bouteilles, bidons et flacons

- **MÉTAUX**

Boîtes, emballages, aérosols

- **PAPIERS ET CARTONS**

Magazines, journaux, cartons d'emballage et briques alimentaires

BAC VERT

- **VERRE D'EMBALLAGE**
Bouteilles, canettes, bocaux, pots

BAC BORDEAUX

- **TOUS LES AUTRES DÉCHETS NON RECYCLABLES**
- **TOUS LES DÉCHETS POUR LESQUELS VOUS DOUTEZ**



EN APPORT VOLONTAIRE

CONTENEUR À VERRES

VERRE D'EMBALLAGE

- Bouteilles, canettes, bocaux, pots

DÉCHÈTERIE

- Déchets occasionnels
- Déchets spécifiques

01 JE COMPOSTE

*mes végétaux et déchets de cuisine
...et je réalise mon terreau*

Qu'est-ce que le compost ?

C'est la décomposition des déchets organiques (déchets de jardin, déchets de cuisine) en présence d'eau et d'oxygène en un engrais naturel appelé : compost.

Si votre commune fait partie de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais, vous pouvez acheter un composteur en vous rendant chaque mercredi (sauf exception) au siège de la Communauté d'Agglomération du Soissonnais.

Composteur plastique

600 litres..... 25 €

Composteur bois

600 litres..... 25 €

Une permanence compostage domestique à votre service !

Elle est organisée tous les mercredis
sauf exception de **9h à 11h30**
et de **14h à 16h30** au siège de la
Communauté d'Agglomération
du Soissonnais :

**11 avenue François Mitterrand
Les Terrasses du Mail
02880 CUFFIES
Tél : 03 23 53 88 40**

Cette permanence ne sera pas assurée
au mois d'août et décembre.

*Offre composteurs à tarif préférentiel
dans la limite des stocks disponibles.
Munissez vous d'un justificatif de domicile.
Paiement par chèque de préférence.*



02 EN VRAC

dans le bac vert

VERRE D'EMBALLAGE

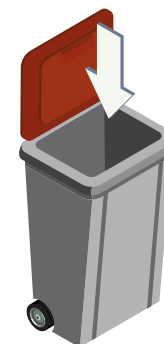
**BOUTEILLES
ET CANETTES**
BOCAUX
POTS



Un doute ou un indésirable

- Miroirs, vitres, flacons (médicaments et parfum)
- Ampoules classiques à filaments
- Vaisselle, faïence et porcelaine
- Pots en terre
- Bris de glace

**METTEZ
VOS DÉCHETS
DANS LE
BAC
BORDEAUX**



03 EN VRAC

dans le bac jaune

PLASTIQUES

MÉTAUX

PAPIERS

CARTONS

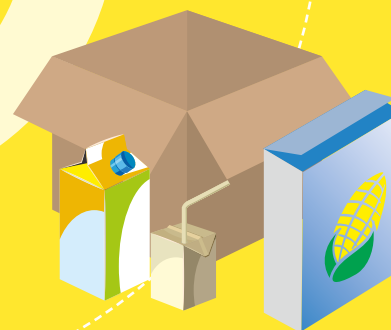
**BOÎTES
EMBALLAGES
AÉROSOLS**



**BOUTEILLES,
BIDONS ET FLACONS**



**CARTONS
D'EMBALLAGE
BRIQUES
ALIMENTAIRES**



**MAGAZINES, JOURNAUX,
PAPIERS, PUBLICITÉS...**

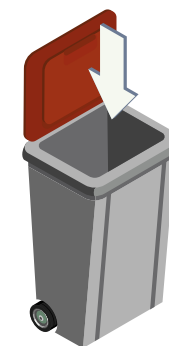


BIEN VIDÉS DE LEUR CONTENU
ou débarrassés des sacs, films plastiques et polystyrène.

**Un
doute**
ou un indésirable

- Sacs, films plastiques, blister, barquettes, polystyrène
- Pots de yaourt, crème fraîche ou fromage blanc
- Papiers cartons souillés
- Mouchoirs jetables et couches-culottes
- Vaisselle jetable

**METTEZ
VOS DÉCHETS
DANS LE
BAC
BORDEAUX**



04 J'AGIS, je trie en déchèterie

JE DÉPOSE POUR VALORISATION

GRAVATS

Pierre, parpaing, brique ...



PNEUS

VL et moto non coupés



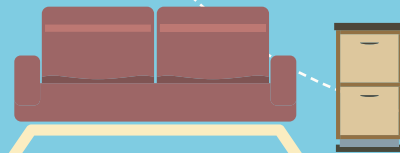
MÉTAUX

Ferrailles diverses,
baignoire, grillage, vélo ...



MOBILIER

Siège, canapé, matelas, armoires,
bureaux, meubles de cuisine
et de salles de bains



BOIS

Palettes, souches,
contre plaqué



VÉGÉTAUX

Déchets verts : taille de haie, tonte, branchage,
feuilles, plantes et fleurs fanées, herbe ...



LAMPES

Tubes néons et ampoules
basse consommation



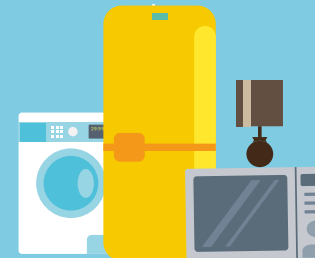
PRODUITS DANGEREUX

Aérosols, peintures, acides,
solvants, colles, décapants,
desherbants, engrais, radios



DEEE

Déchets des équipements
électriques et électroniques :
frigo, TV ...



GROS CARTONS

Vidés, pliés, sans polystyrène
ni film plastique



HUILE

Huiles minérales (huile de vidange)
Huiles végétales (huile de friture)



JE DÉPOSE POUR ENFOUISSEMENT

Déchets non valorisables : placoplâtre, moquette, laine de verre...
En cas de doute, se renseigner sur place auprès de l'agent technique.

MAIS AUSSI :

- Capsules de café
(en aluminium uniquement)
- Radiographies
- Cartouches d'encre
- Piles
- Polystyrène

DONS

textile, linge de maison, chaussures

Chaussures ou vêtements trop petits, démodés, assez vus ? Vous ne les portez plus ? Ne les laissez pas s'entasser dans vos armoires et surtout ne les jetez pas à la poubelle ! Ils peuvent créer des emplois et, portés par d'autres ou recyclés, commencer une deuxième vie solidaire.

En donnant vos vêtements – mais aussi chaussures, linge de maison, petite maroquinerie – au Relais, faites un petit geste pour une grande cause ; chaque sac compte ! Vous participez à la protection de l'environnement : les textiles collectés par le Relais – près de 90 000 tonnes en 2012 – sont valorisés à 90 % et sont autant de tonnages qui ne finissent pas à la décharge ou ne sont pas incinérés. Et surtout, vous contribuez à l'insertion de personnes en difficulté, par la création d'emplois durables dans les domaines de la collecte, du tri et de la valorisation des textiles.

Le moyen le plus simple est de les déposer dans l'un de nos conteneurs répartis sur le territoire.

Habillés aux couleurs du Relais et donc facilement reconnaissables, ils peuvent

être installés en centre ville ou en périphérie, sur les parkings de magasins ou d'immeubles ou encore dans les déchetteries. Il y en a certainement un près de chez vous !

LE RELAIS
nous avons raison de croire en l'Homme



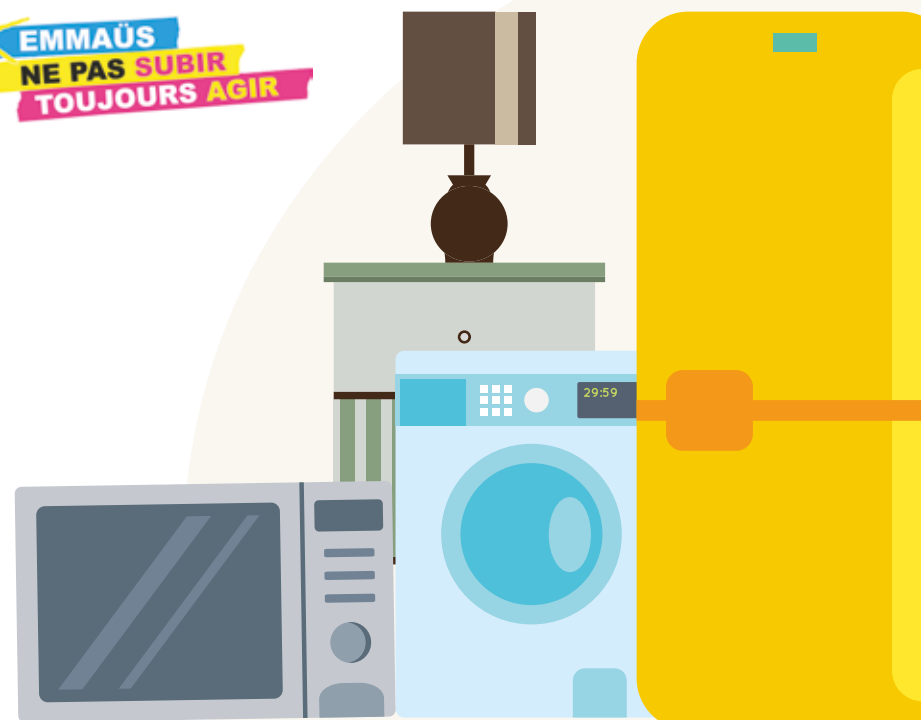
COLLECTE

des encombrants à domicile

Deux déchèteries sont à votre disposition sur le territoire Soissonnais, à Mercin-et-Vaux et Villeneuve-Saint-Germain. Vous pouvez y déposer vos encombrants, déchets végétaux, gravats, bois, déchets dangereux...

En cas de difficultés, vous pouvez aussi appeler **EMMAÜS au 03 23 74 87 69** pour planifier un rendez-vous et remettre d'anciens mobiliers ou appareils électroménagers. (Les gravats, végétaux, déchets dangereux en sont évidemment exclus). Ce service, financé par la Communauté d'Agglomération n'est pas un service de débarras.

Il vous sera donc demandé de **regrouper les encombrants concernés en rez-de-chaussée** pour que les agents d'Emmaüs puissent les prendre facilement (pas d'étage).



LES DÉCHÈTERIES

du Soissonnais



La déchèterie est un service gratuit pour les particuliers qui habitent sur le territoire de la Communauté du Soissonnais.

Un PASS ' DÉCHÈTERIE leur est réservé. Elle reçoit vos encombrants, gravats, déchets verts, piles, batteries, huiles de

vidange, huiles végétales, résidus toxiques ou dangereux... Mais aussi vos papiers et cartons, verres et emballages en grosse quantité. Sur place un agent technique est à votre disposition pour vous accueillir, vous orienter et vous renseigner.



MERCIN-ET-VAUX

18 bis route de Compiègne
02200 MERCIN-et-VAUX

Tel. : 03 23 53 33 17

VILLENEUVE-ST-GERMAIN

rue Flandre-Dunkerque
02200 VILLENEUVE ST-GERMAIN

Tel. : 03 23 73 38 83

Déchèterie de

MERCIN-ET-VAUX



Déchèterie de

**VILLENEUVE
ST-GERMAIN**

HORAIRES D'OUVERTURE :

Du lundi au samedi de 8h00 à 18h15 - SANS INTERRUPTION

Fermées le dimanche et jours fériés



**ECO
EMBALLAGES**

Communauté d'Agglomération du Soissonnais

11 avenue François Mitterrand
Les Terrasses du Mail 02880 CUFFIES
Tél : 03 23 53 88 40- Fax : 03 23 53 88 41